

# HAPPY CAFÉ

# Happy Café : c'est quoi ?

## Lutter contre l'isolement des adultes en situation de handicap



Offrir un lieu  
de convivialité

Proposer une  
solution de mobilité  
adaptée aux  
participants



Partager des activités  
variées selon les envies  
des participants

# Happi Café : c'est quoi ?

## Service de navette GRATUIT

Notre véhicule adapté PMR sillonne tout le département (76).

Le service de navette s'adresse aux habitants résidant dans les communes d'intervention ou communes limitrophes.

*Inscription pour la navette par téléphone auprès de l'animateur.*



# Happi Café : c'est quoi ?

## Binôme salarié(e) / bénévole

Une équipe d'animateurs et de bénévoles au service du lien social.



# Happi Café : c'est quoi ?

**H** andi

**A** telier

**P** roximité

**P** révention

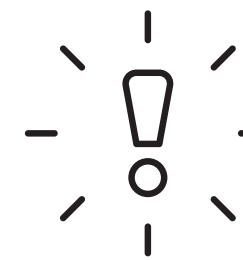
**I** nclusion



**Café** Moment de partage et de convivialité

# Qu'est ce qu'on fait aux ateliers Happi Café ?

**ATELIERS CONVIVIAUX, ADAPTÉS, EN FAVEUR DU LIEN SOCIAL**



- Thèmes sélectionnés selon les envies des participants :

- bien-être,
- culture,
- activité physique,
  - créatif,
- café papote, etc.

Goûter offert 

# Happi Café : quand et où ?



Mercredi

Petit Caux

Semaines impaires

Commune à déterminer

Semaines paires

Vendredi

Commune à déterminer

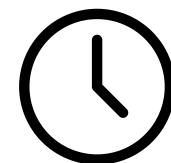
Semaines impaires

Yerville

Semaines paires



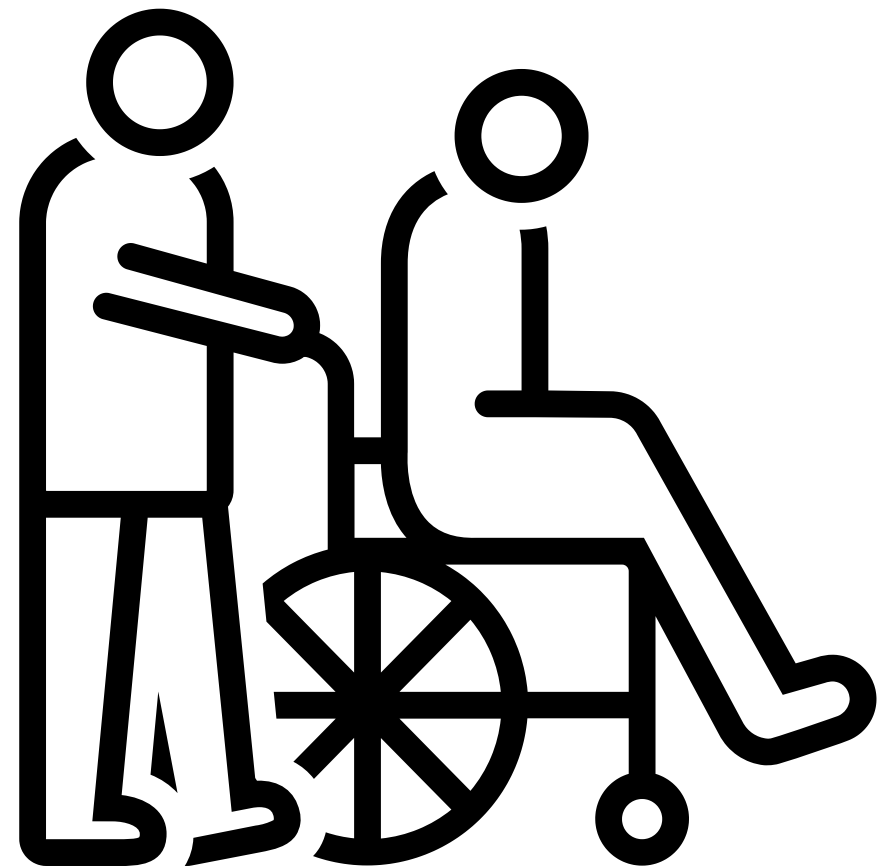
1 semaine sur 2  
(hors jours fériés)



De 14h à 16h

# Happi Café : c'est quoi ?

**Vous avez plus de 18 ans, vous êtes en situation de handicap;  
venez rejoindre les ateliers Happi Café !**



Ainsi que ...

- Parents
- Conjoints
- Professionnels
- Amis
- Enfants...





# Happi Café : Pourquoi ?

- En 2022, plus de 117 908 habitants ont une reconnaissance de leur handicap en Seine Maritime
- Le nombre de bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés à doublé depuis 1990
- Plus de 100 personnes bénéficiaires de l'AAH ne disposent d'aucune structure dédiée à l'animation et au maintien du lien social aux alentours de leur domicile

# Happi Café : où?

## Le choix des communes, les critères :

- + de 50 habitants bénéficiaires de l'AAH au sein de la commune
- Absence d'établissement et/ou association œuvrant sur la thématique du lien social pour les personnes en situation de handicap aux alentours ou disproportion besoins/services proposés.
- Identification des zones blanches
- Répartition sur le territoire

# Quelques données chiffrées :

## Identification du territoire

UTAS	Communes	0 établissement	1-2 établissement	Type d'établissements	Nombres d'habitants (2021)	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires AA
UTAS Entre Seine et Mer	Autigny		2	FAM/SAJM	320	92	53
UTAS Entre Seine et Mer	Cany Barville		1	SESSAD	2950	625	81
UTAS Entre Seine et Mer	Doudeville	0			2460	531	72
UTAS Entre Seine et Mer	Héricourt en Caux		2	FAM/MAS	959	202	88
UTAS Entre Seine et Mer	Lillebonne		2	CMP/IME	8730	2146	235
UTAS Entre Seine et Mer	Rives en Seine		1	FV	4080	831	96
UTAS Entre Seine et Mer	Saint Valery en Caux		2	FAM/FH	3920	926	186
UTAS Entre Seine et Mer	Terres de Caux	0			4210	722	51
UTAS Entre Seine et Mer	Yerville		1	IME SESSAD	2580	522	53



## Mode de communication

- Affichage communes

- Distribution de flyers

(boitage, mairie, partenaires...)

- Mailling

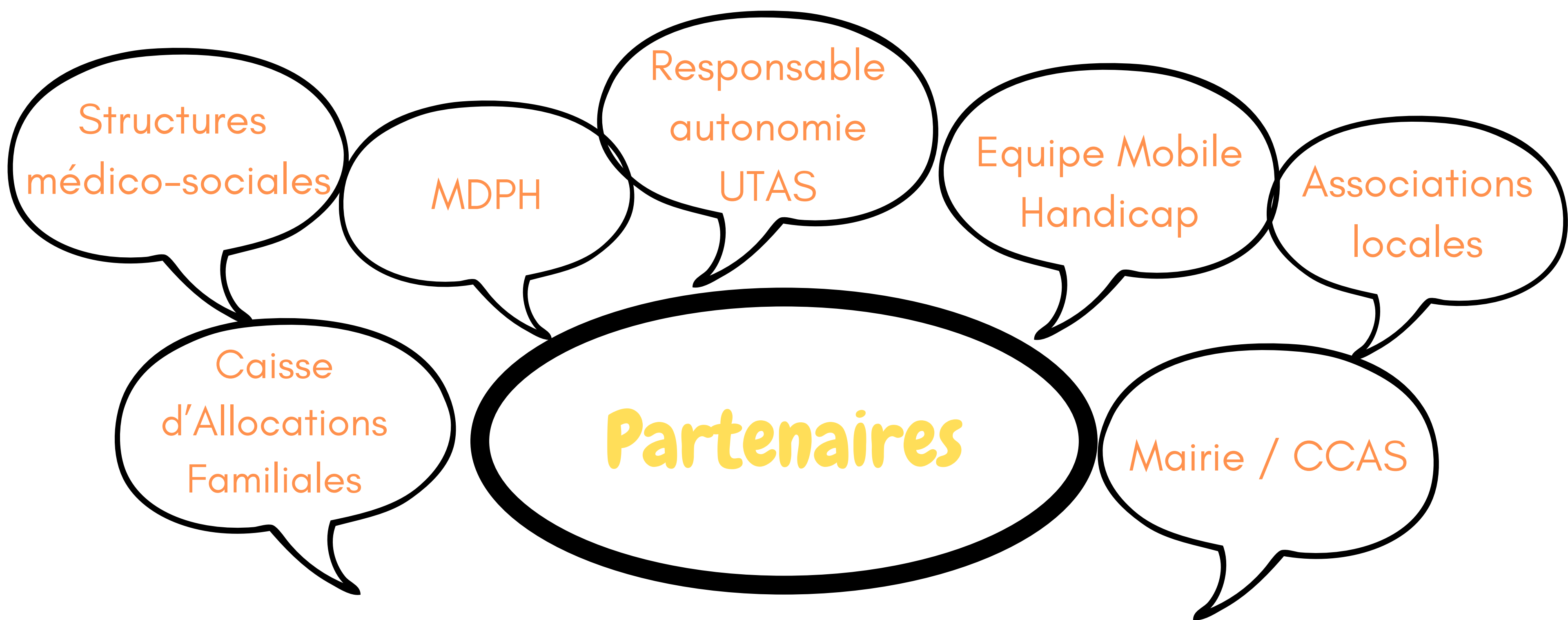
- Article de journal

(Com'Express, Fami'lien, presse locale...)

- Réseaux sociaux

- Bouche à oreille





Partenaires potentiels :

Mandataires judiciaires, Associations d'Aide à domicile, Dispositif d'Appui à la  
Coordination...

# Contact

**Projet porté par le pôle prévention de la Fédération des associations ADMR  
de Seine Maritime**

**Fédération des associations ADMR de Seine Maritime**

1 Rue Ernest Delaporte - 76710 MONTVILLE

**02 32 93 90 69**

[poleprevention@fede76.admr.org](mailto:poleprevention@fede76.admr.org)

**Contact : Axelle ROUIT**

**Référente animation du pôle prévention**

AVEC LE SOUTIEN DE :



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -

Merci et à bientôt !



— *pour tous, toute la vie, partout* —